

DEPARTEMENT

HAUTE-MARNE

ARRONDISSEMENT

SAINT-DIZIER

MAIRIE

BAILLY-AUX-FORGES

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le 1<sup>er</sup> juin deux mille dix-sept à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Mme Bontemps Valérie, Maire, en vertu de la convocation adressée par Mme Bontemps Valérie, Maire, le dix-huit mai deux mil dix-sept mentionnée au registre et affichée à la porte de la Mairie le même jour.

**Etaient présents** : Mmes BONTEMPS Valérie, BEAUMONT-PILLARD Véronique, MM JANECKO Stéphane, GASPARD Jean-Luc LEPOIX Noel, MERAT Stéphane, MIROUEL Frank, ROUSSEL Dominique, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer.

**Absents excusés** : MM HUEL Olivier, ROUSSEL Daniel,

Nombre effectif et légal des membres du conseil municipal 11

Nombre des membres en exercice 11

Nombre des membres présents à la séance 8

Nombre des membres ayant signé la délibération 8

Mme BEAUMONT-PILLARD Véronique est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale de Bailly aux Forges, établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions des articles L.212-1 à L.212-3 du Code Forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

### OBJET

#### Plan d'aménagement forêt communale ➤ 2017-N° 19

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal émet un AVIS FAVORABLE au projet d'aménagement proposé pour la période 2017-2036. La forêt d'une surface de 206.88 ha sera traitée comme suit :

- Un groupe de futaie régulière à potentiel fort à moyen, ayant le chêne comme essence objectif principale (diamètre d'exploitabilité 80cm), d'une superficie de 194.79ha
- Un groupe de futaie régulière à potentiel fort, ayant le douglas comme essence objectif (diamètre d'exploitabilité 55cm), d'une superficie de 5.58 ha
- Un groupe de futaie régulière à potentiel moyen, ayant les feuillus précieux (Erable, Alisier) comme essences objectifs (diamètre d'exploitabilité 50cm), d'une superficie de 0.39 ha

Le reliquat de 3.46 ha est constitué des emprises de route et de l'emprise de l'oléoduc.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le projet d'aménagement de la forêt communale.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Le Maire,

le Maire



Valérie BONTEMPS

Ce document a été signé électroniquement

sous sa forme originale le 08/06/2017 à 19:20:00

Référence : 15153605d94bc76a34d535f417d740c8d239b8d8